

Bulletin N°16 du 18 août 2021

Résumé de la semaine

L'épisode de canicule annoncé a été de courte durée. Par contre, il n'a pas plu. L'irrigation a donc redémarré pour assurer le remplissage des grains.

1 bassin est en **alerte renforcée** (arrêté préfectoral non paru à la rédaction du bulletin) :

- **Argance.**

3 bassins sont en **alerte** :

- **Tusson + Anille + Veuve.**

- **Vaige + Erve + Taude.**

- **Vive Parence.**

😊 **Merci de bien transmettre vos relevés de compteur tous les jeudis sur irrig'eau en cliquant [ICI](#) ou par mail à irrigation-72@pl.chambagri.fr**

5 bassins sont en **vigilance** :

- **Aune.**

- **Braye.**

- **Gée.**

- **Merdereau + Orthe + Vaudelle.**

- **Sarthe Médiante.**

Point météo






Météo de la semaine passée

Période du 11/08 au 17/08	Pluies mm	ETP mm	Sommes températures base 6°C
Coulans sur Gée	1	27	93
Le Lude	1	29	101
St Rémy du Val	1	26	87
Volnay	1	25	91

Source : Weather Measures.

Il a fait chaud jusqu'à samedi qui a atteint 30°C en température maximale. Dimanche, avec le vent, le temps a été plus supportable. Depuis lundi, les nuages ont fait leur retour provoquant une chute brutale des températures. La demande climatique a été de 3.8 mm/j en moyenne.

Prévisions météo à 5 jours

	Jeudi 19/08	Vendredi 20/08	Samedi 21/08	Dimanche 22/08	Lundi 23/08
Temps					
T° min / max (°C)	13/26	13/29	17/28	15/24	12/21
Pluie (mm)	0	0	1.4	1	0
ETP (mm)	3	4	5	5	3
Vent (km/h)	5-25	10-30	10-30	5-30	5-15

Sources : Météociel/Weather Measures – Commune Le Mans

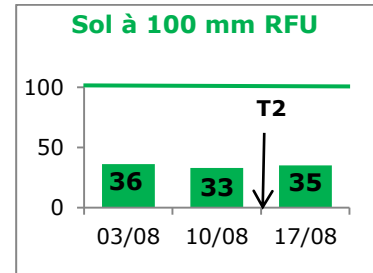
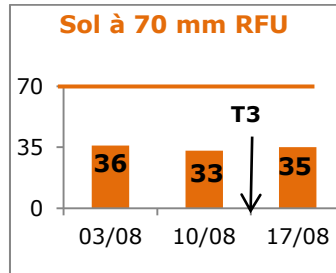
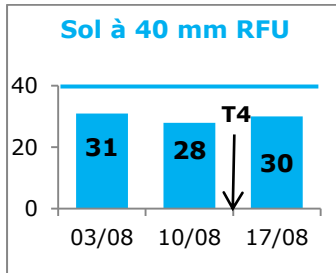
Pour les prochains jours, le temps couvert devrait se maintenir et pourrait donner quelques ondées samedi et dimanche. Le vent sera faible à modéré. La demande climatique variera entre 3 et 5 mm/j.

Conseils sur la conduite de l'irrigation

Les maïs sont entre grains en formation et grains laitoux pâteux. Les besoins en eau restent élevés. En l'absence de pluies, l'irrigation doit se poursuivre.

Rappel : pour ceux qui ensilent leurs maïs, l'arrêt de l'irrigation se fait 10 à 15 jours avant la date d'ensilage prévue.

Bilan hydrique au 17 août pour un maïs à grains laitoux au Lude



Suite au tour d'eau, on est à 75% de la RFU max. En l'absence de pluies, le prochain tour d'eau de 30 mm est à envisager lundi.

Suite au tour d'eau, on est à 50% la RFU max. Compte tenu de la météo annoncée, le prochain tour d'eau de 30 mm est à envisager lundi.

Suite au 2^{ème} tour d'eau, on est à 35% de la RFU max. Le prochain tour d'eau de 30 mm serait à envisager dimanche.

Détail du calcul pour le sol à 40 mm RFU : état de la réserve au 17/08 = état de la réserve au 10/08 + pluies du 11/08 au 17/08 + irrigation - (Kc (maïs à grains laitoux) x ETP Le Lude du 11/08 au 17/08) = 28 + 1 + 30 - (1 x 29) = 30 mm.

Coefficients culturaux (Kc) selon les stades du maïs

	Levée	4 feuilles	8 feuilles	12 feuilles	16 feuilles	Floraison mâle	Floraison femelle	Fécondation	Soies sèches	Grains laitoux	Grains pâteux	Grains vitreux
Kc		0.4	0.6	0.8	0.9	1.1	1.15	1.1	1.05	1.0	0.8	0.3
		< Sensibilité au stress hydrique >										

Pour limiter la mauvaise répartition et efficacité de l'eau quand il y a du vent, essayez d'arroser quand celui-ci est inférieur à 30 km/h ou la nuit.

Analyses d'eau d'irrigation

L'analyse de la teneur en nitrates permet de répondre à l'obligation réglementaire et d'appréhender l'azote fourni par l'irrigation. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le LARCA au 02 43 28 65 86.

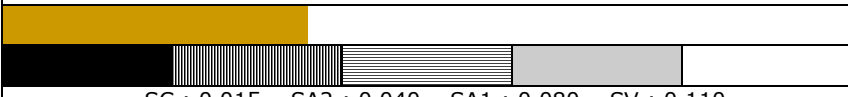
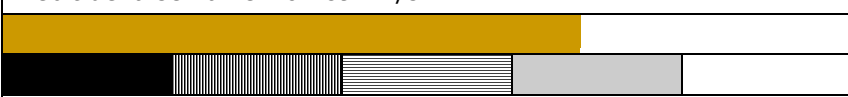
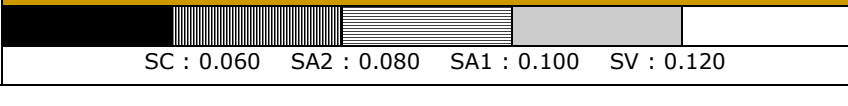
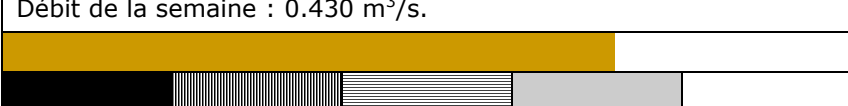
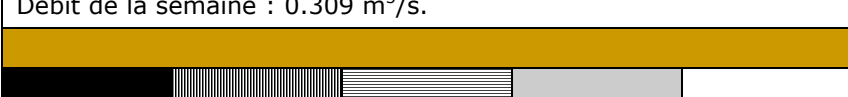
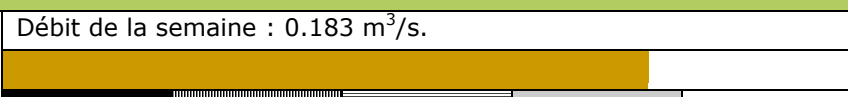
Spécial cénomaneien

Parcelle de Dissay sous Courcillon (sable limoneux - semis du 3 juin). Les maïs sont à grains en formation. Il n'a pas plu. Il y a eu un tour d'eau de 40 mm le 16 août. On est à 34% de la RFU. En l'absence de pluies, le prochain tour d'eau (dose 35 mm) serait à faire le samedi 21 août.

Parcelle de La Chapelle aux Choux (sable limoneux - semis du 19 avril). Les maïs sont au stade grains laitoux pâteux. Il n'a pas plu. Un tour d'eau de 38 mm a été fait le 13 août. On est à 90% de la RFU. Le prochain tour d'eau peut attendre la semaine prochaine.

Situation des ressources en eau / Restrictions d'irrigation

Dès que vous êtes en limitation (ou en répartition des volumes pour la Vègre), vous devez transmettre tous les jeudis vos relevés de compteur sur irrig' eau en cliquant [ICI](#) ou par mail à irrigation-72@pl.chambagri.fr


Argance		
La Chapelle d'Aligné	Débit de la semaine : 0.034 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte renforcée.
		Restrictions : -40% sur le volume hebdomadaire autorisé (1). Renvoyez vos relevés de compteur.
	SC : 0.015 SA2 : 0.040 SA1 : 0.080 SV : 0.110	
Aune		
Pontvallain	Débit de la semaine : 0.189 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.080 SA2 : 0.110 SA1 : 0.140 SV : 0.270	
Bienne		
Thoiré sous Contensor	Débit de la semaine : 0.284 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.060 SA2 : 0.080 SA1 : 0.100 SV : 0.120	
Braye		
Valennes	Débit de la semaine : 0.430 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.250 SA2 : 0.300 SA1 : 0.350 SV : 0.500	
Deux Fonds + Voutonne		
Avoise	Débit de la semaine : 0.309 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.050 SA2 : 0.070 SA1 : 0.100 SV : 0.130	
Gée		
Fercé sur Sarthe	Débit de la semaine : 0.183 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.080 SA2 : 0.120 SA1 : 0.150 SV : 0.200	


(1): y compris maïs semences sous contrat, cultures légumières sous contrat (hors celles de plein champ implantées après une grande culture), arboriculture et maraîchage.


Sources : Préfecture et DDT de la Sarthe


SV : Seuil de vigilance – SA1 : Seuil d'alerte – SA2 : Seuil d'alerte renforcée – SC : Seuil de crise


Dès que vous êtes en limitation (ou en répartition des volumes pour la Vègre), vous devez transmettre tous les jeudis vos relevés de compteur sur irrig'eu en cliquant [ICI](#) ou par mail à irrigation-72@pl.chambagri.fr

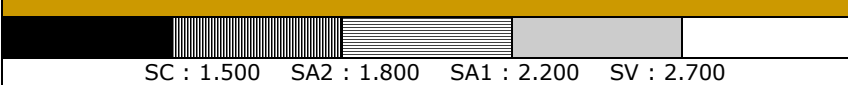
Huisne		
Montfort le Gesnois	Débit de la semaine : 6.654 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 3.600 SA2 : 3.900 SA1 : 4.100 SV : 4.800	

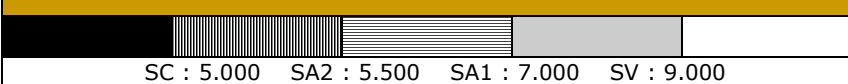
Loir		
Durtal	Débit de la semaine : 14.414 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 4.000 SA2 : 4.500 SA1 : 5.500 SV : 8.000	

Merdereau + Orthe + Vaudelle		
St Paul le Gaultier	Débit de la semaine : 0.177 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.110 SA2 : 0.130 SA1 : 0.160 SV : 0.190	

Narais + Dué		
St Mars la Brière	Débit de la semaine : 0.392 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.230 SA2 : 0.260 SA1 : 0.320 SV : 0.360	

Orne Saosnoise		
Montbizot	Débit de la semaine : 0.715 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.240 SA2 : 0.300 SA1 : 0.350 SV : 0.430	

Sarthe Amont		
Neuville sur Sarthe ou Souillé	Débit de la semaine : 5.513 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 1.500 SA2 : 1.800 SA1 : 2.200 SV : 2.700	

Sarthe Aval		
Beffes	Débit de la semaine : 16.514 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : RAS.
	SC : 5.000 SA2 : 5.500 SA1 : 7.000 SV : 9.000	

Sources : Préfecture et DDT de la Sarthe
SV : Seuil de vigilance – **SA1** : Seuil d'alerte – **SA2** : Seuil d'alerte renforcée – **SC** : Seuil de crise

Dès que vous êtes en limitation (ou en répartition des volumes pour la Vègre), vous devez transmettre tous les jeudis vos relevés de compteur sur irrig'eu en cliquant [ICI](#) ou par mail à irrigation-72@pl.chambagri.fr

Sarthe Médiane = Orne Champenoise + Fessard + Rhonne + Roule Crottes + Vezeanne		
Voivres lès Le Mans	Débit de la semaine : 0.115 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil de vigilance..
		Restrictions : RAS.
	SC : 0.050 SA2 : 0.070 SA1 : 0.100 SV : 0.130	

Tusson + Anille + Veuve		
La Chapelle Gaugain	Débit de la semaine : 0.148 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte.
		Restrictions : -40% sur le volume hebdomadaire autorisé (2). Renvoyez vos relevés de compteur.
	SC : 0.100 SA2 : 0.120 SA1 : 0.150 SV : 0.200	

Vaige + Erve + Taude		
Bouessay	Débit de la semaine : 0.085 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte.
		Restrictions : -40% sur le volume hebdomadaire autorisé (2). Renvoyez vos relevés de compteur.
	SC : 0.015 SA2 : 0.045 SA1 : 0.095 SV : 0.150	

Vègre		
Asnières sur Vègre	Débit de la semaine : 0.933 m ³ /s.	Niveau d'alerte : au-dessus du seuil de vigilance.
		Restrictions : répartition des volumes. Renvoyez vos relevés de compteur.
	SC : 0.300 SA2 : 0.400 SA1 : 0.500 SV : 0.750	

Vive Parence		
Yvré l'Evêque	Débit de la semaine : 0.160 m ³ /s.	Niveau d'alerte : en dessous du seuil d'alerte.
		Restrictions : -20% sur le volume hebdomadaire autorisé (3). Renvoyez vos relevés de compteur.
	SC : 0.110 SA2 : 0.150 SA1 : 0.180 SV : 0.230	

(2): -20% si maïs semences sous contrat, cultures légumières sous contrat (hors celles de plein champ implantées après une grande culture), arboriculture et maraîchage.

(3): y compris maïs semences sous contrat, cultures légumières sous contrat (hors celles de plein champ implantées après une grande culture), arboriculture et maraîchage.

Sources : Préfecture et DDT de la Sarthe

SV : Seuil de vigilance – SA1 : Seuil d'alerte - SA2 : Seuil d'alerte renforcée – SC : Seuil de crise

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Site du Mans

15 rue Jean Grémillon 72000 LE MANS

Tél. 02.43.29.24.24

Rédaction : Laëtitia TEMEN

Comité de relecture : Marion MOINEAU,
Emmanuel MONGE, Laëtitia TEMEN.

Reproduction interdite

Avec le soutien financier de :



Retrouvez Inf'Eau sur <https://bit.ly/InfEau>